

Des moyens existent.

Des instances de proximité : DP, CHSCT permettent d'aborder ces questions pour régler les difficultés individuelles qui en découlent.

Mais aussi ces récits révèlent que ce que nous prenons pour des problèmes personnels peut concerner beaucoup de collègues. Il faut trouver des solutions à l'échelle de l'institution.

Rien n'est fait.

Des négociations plus globales, à l'échelon national, comme par exemple celle concernant le PFS (Programme fonction support) et ses conséquences, ou le statut du formateur doivent permettre de retrouver de meilleures conditions de travail.



**Respect des
Salariés.**

Le point sur...

**Les conditions
de travail .**

**LA CFDT
PARTOUT**

**AVEC
VOUS**

**Le 09 mars 2006,
votez CFDT !**

Mauvaises conditions de travail : c'est moi, mon entourage et mon travail qui en pâtissent .
Ce n'est pas une fatalité !

Peut-on parler de bonnes conditions de travail lorsque celles-ci se dégradent de plus en plus au détriment de la santé et du moral des agents ?

La loi veille pourtant au respect de la qualité des conditions de travail.

Pour l' Observatoire européen des conditions de travail, promouvoir la qualité au travail c'est :

- ♦ assurer la sécurité de l'emploi et des parcours professionnels,
- ♦ maintenir et promouvoir la santé et le bien-être des travailleurs,
- ♦ développer les compétences,
- ♦ permettre de concilier vie de travail et vie hors travail.

Voici ce qu'en pensent ceux que la CFDT a rencontrés et interrogés.

Pour Henriette, formatrice :

Le nombre de stagiaires augmente régulièrement, avec des statuts différents, c'est à dire des besoins et des rythmes différents. Atteindre ses objectifs en terme d'apprentissage relève de plus en plus de l'exploit. La qualité de ce que je fais en prend un coup, mon moral aussi.

Sans compter toutes les tâches supplémentaires, administratives, commerciales, les supports pédagogiques...je n'ai plus le temps de rien. Je cours et je stresse.

Pour François, ouvrier polyvalent :

On nous demande tout et son contraire : faire du neuf, les locaux sont tellement vieux, on ne peut pas y échapper.

Mais il faut bien aussi faire l'entretien. C'est qu'on reçoit 400 stagiaires en même temps... ça en fait du boulot. Les formateurs ont besoin de nous. Le CDRG peut pas faire face à toutes les demandes, c'est tendu à la limite du conflit.

Et mon collègue Pierre qui part à la retraite bientôt, son poste est dans la cible, il ne sera pas remplacé.

Adhérent
à la **CFDT**



Des droits
en **Plus**

Pour Marc, chargé d'études au Siège :

La réorganisation, c'est la panique, l'éternel combat entre ceux à qui on en donne trop et ceux qui, comme moi,; espèrent enfin avoir des choses utiles et intéressantes à faire.

Comment faire ?

Claude, psychologue, constate :

C'est une catastrophe. Je trouve qu'on « dévitalise » le métier. Il faut faire du S2 (construction, validation de parcours de formation), du S3 (soutien aux bénéficiaires en formation). Le psycho se déplace n'importe où. Tu prends ta voiture, tu stresses, et en plus tu payes l'essence. Rien n'est construit, ou suivi. On ne fait plus d'analyse des pratiques. Tu vas à l'ANPE, tu n'as aucune documentation à disposition... Les conditions matérielles ne permettent pas de faire du bon boulot.

Pour la CFDT, tout ces problèmes ne sont pas des fatalités et l'essentiel est de ne pas rester isolé.